



La Celle Saint-Cloud

**VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DÉCISION DE LA VICE-PRÉSIDENTE N° DEC 25-04\_P\_VP**  
Activités estivales pour les familles de l'Espace André Joly :  
**Journée à la mer**

Je soussignée, Sylvie d'ESTÈVE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu les articles R123-21 à R123-24 du Code de l'action sociale et des familles, autorisant la délégation pour l'attribution des prestations gérées par le C.C.A.S.,

Vu le Règlement Intérieur approuvé par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. le 26 juin 2020 (délibération n°DEL20- 1 2) et notamment son article XV relatif aux délégations au titre des articles du Code de l'action sociale et des familles sus visés,

Vu la délibération n° DEL20-13 du 26 juin 2020 du C.C.A.S. relative aux délégations de pouvoirs consenties par le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Vu la délibération n° DEL24-15 du 11 juin 2024 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la tarification et les activités de l'Espace André Joly pour la saison 2024/2025.

Décide les conditions d'organisation et les tarifs de la journée à la mer organisée par l'Espace André Joly (EAJ) :

**Pôle animation et prévention générale de l'EAJ :**

**Journée à la mer**

**Samedi 26 juillet 2025 — Houlgate (Calvados)**

**Départ 8h30 — Retour 20h30**

Cette journée à la mer s'adresse prioritairement aux cellois qui fréquentent les services ou activités de l'Espace André Joly.

Elle se déroulera le samedi 26 juillet 2025, la destination choisie est Houlgate, dans le Calvados. 62 places sont disponibles, encadrants non inclus.

S'il reste des places 2 semaines avant la journée à la mer, elles seront proposées aux associations partenaires dont le CPEA et le Secours Catholique.

Cette sortie est encadrée par la Référente Famille/Agent de développement Clara CLORUS et un autre agent (CESF, animateur ou autre).

Le **coût de revient de la journée à la mer**, hors frais d'encadrement est de 984.50 € TTC (WA TRANSPORT) + 50 € de frais de parking soit 1 034.50 € TTC ; pour une capacité de 62 participants, il s'établit à **16.69 € par personne**.

Les **inscriptions** seront ouvertes à partir du 22/05/2025

Les **tarifs applicables** selon la délibération n°24-15 du 11 juin 2024 du Conseil d'Administration du C.C A.S. susvisée, sont les suivants :

Tranches de quotients	Taux d'effort	Tarifs / personne
QA	15%	2,50 €
QB	20%	3,34 €
QC	25%	4,17 €
QD	30%	5,01 €
QE	35%	5,84 €
QF	40%	6,67 €
QG	45%	7,51 €
QH	50%	8,34 €
QI	55%	9,18 €
QJ	60%	10,01 €
QK	70%	11,68 €
QL	80%	13,35 €
QM	90%	15,02 €
QN	100% du coût de revient hors frais d'encadrement	16,69 €

Paiement en 1 fois.

La présente décision fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra être contestée devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois de la dernière en date de ces deux formalités.

Le Directeur du Centre Communal d'Action Sociale, le Comptable Public assignataire sont chargés de l'application de la présente décision.

Un compte-rendu synthétique des décisions prises est inscrit à l'ordre du jour de chaque Conseil d'Administration, conformément au Règlement Intérieur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 19 mai 2025

La Vice-Présidente du C.C.A.S.



Sylvie d'Estève

Accusé de réception en Préfecture  
078-267800480-20250519-25-04\_P\_VP-AR.  
Date de transmission : 19/05/2025  
Date de réception en Préfecture : 19/05/2025  
Date de publication : 20/05/2025